

VIOLENCES INTRAFAMILIALES : LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE



Nathalie Bonnot et Michèle Berthy ont animé un débat sur les VIF lors de l'Assemblée départementale du 22 décembre.

André Accary a reçu le jeudi 30 novembre Nathalie Bonnot, déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité ainsi que de nombreux acteurs locaux qui font vivre le réseau de Violences intrafamiliales (VIF). Depuis 2008, les réseaux VIF favorisent un partenariat entre les institutions administratives pour une prise en charge rapide des situations de détresse. Des conventions VIF sont signées entre les communes et le Département permettant d'acter l'engagement des parties prenantes : Le Creusot en 2008, Montceau-les-Mines en 2012, Autun en 2015, Gueugnon, Cluny (signature officielle en début d'année 2018) en 2017, Charolles, Louhans prévues pour 2018. Après cette rencontre avec l'ensemble des acteurs des réseaux VIF, Michèle Berthy, membre du Haut comité à l'égalité entre les femmes et les hommes est venue présenter, en Assemblée départementale le 22 décembre, les travaux de son institution suivi d'un débat. Un plan départemental va être élaboré en 2018 sur cette thématique.